

sgv usam

Dachorganisation der Schweizer **KMU**
Organisation faîtière des **PME** suisses
Organizzazione mantello delle **PMI** svizzere
Umbrella organization of Swiss **SME**



138^e Rapport annuel

2017

Editorial	4
------------------	---

Le monde des PME

Des idées novatrices qui créent de la valeur ajoutée	8
«Nous sommes toujours tournés vers l'avenir»	11
Deux frères jurassiens reviennent de loin	14

Dossiers-clés

Formation professionnelle	18
Politique économique	20
Energie et environnement	22
Développement territorial	24
Mobilité	26
Politique fiscale et financière	28
Politique sociale	30
Politique du marché du travail	32

Organisation

Chambre suisse des arts et métiers	36
Comité directeur	37
Secrétariat	38
Fonds de protection	39

Institutions PME

Fondation PME Suisse	42
Femmes PME Suisse	43
proparis Prévoyance arts et métiers Suisse	44
Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM	44

Organes et organisations membres

Comité directeur	46
Présidents et membres d'honneur	47
Chambre suisse des arts et métiers	48
Liste des organisations membres	51

Pas aux dépens des PME

En 2017, l'Union suisse des arts et métiers usam a tout mis en œuvre pour préserver le modèle qui fait la prospérité de la Suisse, notamment son système de sécurité sociale.

Durant l'exercice, la plus grande organisation faïtière de l'économie suisse a poursuivi son combat contre la mentalité du self-service qui se répand dans l'Etat social. L'usam a été la seule organisation faïtière de l'économie à s'engager résolument pour le maintien de notre système de sécurité sociale et contre son extension suivant le principe de l'arrosoir. Ce combat, après moult résistances, s'est achevé avec succès: le 24 septembre 2017, les citoyens ont suivi la recommandation de l'usam et rejeté la réforme injuste de la prévoyance vieillesse 2020. Après l'échec de la RIE III, l'usam a participé, en première ligne, au dé-

bat concernant un nouveau projet et a d'entrée prévenu qu'une nouvelle réforme n'aura aucune chance de passer si elle se fait aux dépens des PME. L'usam s'opposera notamment avec fermeté à l'imposition des dividendes.

Moins de réglementation, plus de souplesse

En 2017, comme au cours des années précédentes, l'usam, fidèle à sa stratégie, a aussi lutté contre les excès réglementaires – en particulier dans le cadre de la révision du droit des sociétés anonymes et de la révision totale de la loi sur la protection des données. L'usam s'est égale-



Photo: André Albrecht

La formation professionnelle duale mène les jeunes au succès: pour preuve, la sensationnelle 2e place obtenue par l'équipe suisse lors des WorldSkills 17 d'Abu Dhabi – photographiée ici en compagnie du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.



FOKUSKMU

Die Sendung für Wirtschaft & Gesellschaft

ment engagée en faveur d'un assouplissement de la loi sur le travail, en vigueur depuis cinquante ans.

Du nouveau sur les chaînes de TV (privées)

En lançant le programme télévisé *FOKUS KMU – die Sendung für Wirtschaft & Gesellschaft*, l'usam a élargi sa palette médiatique. Ce programme diffusé sur des chaînes privées vise à sensibiliser les téléspectateurs aux préoccupations des PME. L'émission – une réussite sur le marché – peut aussi être suivie en ligne sur le site www.fokus-kmu.tv. Elle renforce l'impact des messages de l'usam déjà très largement diffusés dans le *Journal des arts et métiers jam* (www.gewerbezeitung.ch/fr) et son pendant alémanique la *Schweizerische Gewerbezeitung sgz.*

ch/fr) et son pendant alémanique la *Schweizerische Gewerbezeitung sgz.*

Pas de commercialisation de la formation professionnelle

Sur un dossier-clé, celui de la formation professionnelle, l'usam a réclaté l'égalité des droits entre les organisations du monde du travail (OrTra) et leurs partenaires. Elle s'est aussi engagée – l'année même où la Suisse a décroché la deuxième place aux WorldSkills d'Abu Dhabi – pour combattre la tendance à la commercialisation de la formation professionnelle.

En 2018, l'usam continuera de défendre avec détermination les intérêts des 500 000 PME qu'elle représente.

Editorial

Le monde des PME







Photo: mise à disposition

« Nous collons à l'actualité » : les trois frères Urs, Sacha et Benno Koch (de gauche à droite) codirigent l'entreprise et collaborent en parfaite harmonie.

Des idées novatrices qui créent de la valeur ajoutée

Active dans la construction routière et le génie civil, l'entreprise Koch AG d'Appenzell exploite une gravière et une fabrique de béton ainsi qu'une installation de lavage de graviers et de déblais. Cette entreprise familiale présente une grande capacité d'innovation, notamment en matière de protection de l'environnement : une installation de lavage fixe recycle jusqu'à 75% de la décharge graveleuse, les transports sont considérablement réduits et le volume de stockage limité. La PME attache une grande importance à la formation de ses apprentis et collaborateurs.

«Nous collons à l'actualité, nos voies de décision sont très courtes et nous agissons tôt et à long terme»: telle est la recette du succès selon Urs Koch, à la tête de Koch AG avec ses deux frères Benno et Sacha. «Nous travaillons en bonne harmonie. La prochaine génération est déjà à l'œuvre». Fondée en 1959 par son père Alois, l'entreprise a grandi peu à peu. Elle réalise deux tiers de son chiffre d'affaires dans la construction routière et le génie civil, un tiers dans la production et les décharges. Sa force est l'innovation: «Nous analysons les problèmes, cherchons des solutions, gardons toujours les yeux ouverts, entretenons nos réseaux et expérimentons ce qui est nouveau pour rester souples et créatifs». L'installation de lavage de graviers et de déblais, en fonction

depuis 2016, en est un parfait exemple. L'entreprise pratique ainsi le recyclage, comme dans sa gravière et sa fabrique de béton. Les restes de matériaux de chantiers y sont concassés, triés et transformés. «Outre qu'ils doivent satisfaire à des exigences de plus en plus strictes, les espaces de décharge manquent. La construction densifiée et souterraine engendre toujours plus de déblais. En lavant le matériel excavé contenant du gravier, on peut en recycler jusqu'à 75%.» Cela réduit considérablement les trajets de transport. Dans sa région, l'entreprise est pionnière du recyclage de matériaux de construction, ce qui lui a valu le Prix 2017 des entrepreneurs de Suisse orientale. Son installation fixe et performante est ouverte à toutes les entreprises de construction.

Pression toujours plus forte sur les prix

Les exigences sont de plus en plus sévères car, en cas de travaux, les routes à grand débit doivent redevenir praticables le plus vite possible. «Les délais d'exécution des mandats sont toujours plus courts et les prix soumis à une pression toujours plus forte», relève Urs Koch, qui ajoute que «sans une planification minutieuse, une organisation très précise et une exécution de qualité optimale, cela ne marcherait pas. Nous avons besoin de collaborateurs très bien formés et se perfectionnant en permanence, mais aussi de machines dernier cri pour rester compétitifs dans un climat de rude concurrence.» Les 90 employés sont très attachés à l'entreprise. «Il est important que nos collaborateurs puissent s'identifier à l'entre-



Photo: mise à disposition

Des idées progressistes et novatrices au service de la protection de l'environnement: le Prix des entrepreneurs de Suisse orientale a été décerné en 2017 à l'entreprise Koch AG d'Appenzel pour la réalisation de son installation de déblais et de lavage des graviers.



Photo: mise à disposition

Dans la construction routière et le génie civil, les exigences deviennent toujours plus strictes. Pour répondre à ce défi, l'entreprise Koch AG a sa recette : collaborateurs qualifiés, planification de haut niveau et qualité dans l'exécution.

prise et qu'ils s'y sentent liés. Notre entreprise a un caractère très familial et nous n'avons quasi pas de fluctuation de personnel», relève Koch, qui se fait un devoir de former des apprentis (constructeurs de routes CFC) et de leur permettre d'entrer dans la vie professionnelle.

Les réglementations, des entraves toujours plus importantes

L'un des grands défis du moment est la numérisation. «Nous y sommes en plein. Sur les chantiers, nous utilisons déjà depuis plusieurs années l'iPad. Dans le domaine de la mensuration, l'avenir est au GPS et aux modèles 3D. Nous introdui-

sons aussi un système ERP.» Les réglementations inutiles et les absurdités paperassières sont un obstacle toujours plus grand. «Les charges administratives sont énormes, déplore Koch. Des lois et ordonnances toujours nouvelles, qui exigent une patience infinie et engendrent des coûts supplémentaires, nous freinent de façon considérable. Hélas, la classe politique ne fait pas grand-chose en matière de déréglementation. Dans ce domaine, il faudrait que chaque nouvelle loi implique l'abrogation d'une ancienne». Très motivée, l'équipe de Koch AG, pour sa part, a un grand potentiel d'avenir et une profusion d'idées innovantes dans ses tiroirs.

« Nous sommes toujours tournés vers l'avenir »

Saudan AG repose sur trois piliers : passion, anticipation et innovation. C'est grâce à eux que cette PME est devenue, à Soleure et dans la région, une entreprise de pointe en matière de technique de construction et d'enveloppe du bâtiment. Attachée à la formation de ses apprentis et à la satisfaction de ses clients, l'entreprise est très consciente de sa responsabilité sociale.

Au cours des septante dernières années, Saudan AG est devenue un partenaire de confiance dans le domaine de la technique du bâtiment. « Depuis la fondation de notre entreprise, qualité et compétences professionnelles ont toujours été nos mots d'ordre. La satisfaction de nos

clients a la priorité absolue », déclare Roger Saudan qui dirige la société depuis 1988. Pour lui, qualité signifie aussi respect des délais, bon rapport prix-prestation et excellence des travaux de garantie : « Quand nous achetons du matériel, nous sommes très attentifs à sa qualité et

Le monde des PME



Photo: mise à disposition

Grâce à sa capacité d'innovation et d'anticipation ainsi qu'à une bonne dose d'enthousiasme, Saudan AG est devenue, dans sa région, une entreprise de pointe en matière de technique de construction et d'enveloppe du bâtiment.



L'équipe expérimentée qui dirige l'entreprise attache une grande importance à la responsabilité sociale (de gauche à droite : Laurent, Marlies et Roger Saudan).

recourons avant tout à des fournisseurs suisses». Actuellement, l'entreprise de Soleure couvre quatre secteurs: installations sanitaires, chauffage, ferblanterie et toiture plate. «Planification, exécution et service après-vente font partie de nos prestations. Notre clientèle comprend aussi bien des ménages privés que des entreprises industrielles ou du secteur public».

S'inscrivant dans l'objectif de la société à 2000 watts, l'entreprise met l'accent sur la construction et la rénovation durables. «Nos clients veulent investir dans l'avenir: chauffage à distance, bonne isolation et capteurs solaires permettent de moins chauffer tout en créant du travail supplémentaire.» Depuis sa fondation, Saudan AG n'a cessé de grandir. Cela tient à sa capacité d'innovation et d'anticipation. «Innovation rime avec passion et détermina-

tion. Il faut être ouvert à la nouveauté et bien sûr à la page», relève Marlies Saudan, membre de la direction. «Nous sommes toujours tournés vers l'avenir.» L'image extérieure compte aussi: «Nous présentons volontiers notre entreprise et nos prestations au public, que ce soit à la foire de Soleure ou à la foire d'automne (HESO). Il est essentiel d'établir le contact avec les gens, de développer son réseau, mais aussi de s'engager pour le bien commun.»

Responsabilité sociale importante

Marlies Saudan met son enthousiasme au service de la collectivité et n'hésite pas à solliciter son vaste réseau social et ses ressources. Elle a ainsi fait partie du comité de patronage de l'institution *Blumenhaus* de Buchegg et contribué à la collecte de fonds pour la nouvelle construc-

tion. «Nous soutenons des organisations de bienfaisance, mais également des associations, des clubs de football, etc. Il est important, déclare Marlies Saudan, que notre entreprise assume une responsabilité sociale et fournisse une aide aux personnes socialement défavorisées». Mais l'entreprise se distingue aussi par un niveau élevé de formation. «Nous formons chaque année 12 à 17 apprentis dans sept métiers différents. Chez nous, dit Roger Saudan, formation et perfectionnement sont une tradition. Le marché est asséché et il est difficile de trouver des professionnels qualifiés, car nos métiers ont hélas perdu une part de leur attrait.» Saudan AG emploie de nombreux collaborateurs de longue date. «Cela tient aussi, comme le relève Marlies Saudan, à l'atmosphère familiale dans laquelle nous travaillons».

Pénurie de personnel qualifié et pléthore réglementaire

La question de la succession constitue un défi majeur pour l'entreprise. Si son fils Laurent travaille certes depuis six ans à ses côtés, Roger Saudan observe cependant que «lorsqu'on exerce une activité dans quatre branches avec un effectif d'environ nonante employés, il y a bien des choses à régler». La pénurie de personnel qualifié et les tâches administratives toujours plus nombreuses constituent une difficulté supplémentaire. L'entreprise entend rester innovante et compétitive en demeurant fidèle à sa stratégie: «Nous n'avons jamais cessé d'investir dans notre société et nous continuerons de le faire. Pour rester concurrentiels, nous devons aussi témoigner d'une certaine constance», conclut Roger Saudan.



La formation de la relève, une préoccupation quotidienne pour l'entreprise Saudan AG, qui mise sur les technologies, les produits et les matériaux les plus modernes. Ses collaborateurs sont bien formés et suivent régulièrement des cours de perfectionnement.

Deux frères jurassiens reviennent de loin

Le spécialiste du traitement de surfaces basé à Courtedoux (JU) gère sa sortie de la crise horlogère en se diversifiant dans le médical et l'aéronautique. Et lance de nouvelles machines dotées d'un robot qui s'approvisionne tout seul en pièces.

L'avalanche a emporté de larges pans du secteur horloger en 2016. Le groupe RECOMATIC – comprenant Reco et Bula – est sain et sauf. Cela grâce aux sacrifices consentis, notamment en termes d'emplois et en utilisant les réductions de l'horaire de travail (RHT).

Par chance, le vent a tourné. Christophe et Philippe Rérat, les deux frères à la tête de cette PME familiale sise à Courtedoux (JU) nous annonçaient fin novembre 2017 que la reprise dans le secteur horloger était

vive depuis le mois de mars. Et comme souvent, de manière corrélée, le marché du travail se trouve déjà asséché par la forte demande en collaborateurs spécialisés. Heureusement, le temps de la crise a été mis à profit pour diversifier les activités du groupe.

Construire et investir

Après un rapide tour des lieux, on aboutit dans une grande halle. « Lorsque les machines sont terminées, c'est ici que le client vient les



Photos: François Othenin-Girard

Sur le site de Courtedoux (JU), deux collaborateurs s'activent au montage d'une machine. Spécialisé dans le traitement de surfaces, Groupe Recomatic a décidé de s'agrandir, tout en se diversifiant dans l'aéronautique et le médical.



Deux frères qui ont associé leur destin entrepreneurial. Un lien étroit les unit, même au plus fort de la crise.

réceptionner, explique Christophe Rérat, administrateur, directeur général adjoint et directeur commercial. Avec trois salles de formation, nous pouvons accueillir trois clients en même temps. Et c'est seulement au terme de cette formation que le client accepte définitivement la machine.»

La deuxième génération se souvient de la première. «Mon père avait fait son apprentissage de mécanicien de précision, raconte Christophe Rérat. C'était un inventeur et il avait plein d'idées pour créer de nouvelles machines, il était normal qu'il souhaite se mettre à son compte.» Reprendre le flambeau, cela passe aussi par de nouveaux projets. Et les frères Rérat en ont.

D'un geste, Christophe désigne un pré bordé de grands arbres. «C'est ici que nous construisons les deux nouveaux bâtiments. Nous venons de les mettre à l'enquête.» Et à l'endroit des associations de protection de l'environnement qui déposent des oppositions de principe, il relève que la protection de l'environnement est une préoccupation maison: «Notre dernier bâtiment a obtenu le

label Minergie et dispose d'un chauffage par pompe à chaleur et de photovoltaïque sur toute la surface du toit.»

Former tous les clients

Retour dans la halle de réception et de mise au point, où deux jeunes femmes, détachées par un client, suivent une formation sur ces machines. Venir sur place permet de se consacrer pleinement à cette prise en main, sans courir le risque d'être dérangé à tout moment. Une équipe de tournage de la *Schweizerische Gewerbezeitung* s'y trouve elle aussi, afin de réaliser un reportage pour l'émission de TV *Fokus KMU* qui passe sur les chaînes régionales allemandes. Sur l'écran de contrôle du caméraman, on aperçoit un robot qui s'approche d'un bac et saisit avec délicatesse la pièce à traiter.

La nouvelle donne

Quel visage aura le prochain continent que ce secteur de la machine pour les traitements de surfaces abordera? «L'avenir passe par ce chargement automatique, analyse le directeur. Il y a sept ou huit ans,

seules deux ou trois machines sur dix étaient équipées de cette technologie. La tendance actuelle est à huit machines sur dix. Tout le monde y vient.»

Pour l'entrepreneur jurassien, cette question de l'approvisionnement automatique constitue même un facteur clé pour la réussite de l'industrie suisse. «Avec des salaires élevés comme nous les connaissons ici, nous n'avons pas le choix si nous voulons rester compétitifs. Car il faut pouvoir travailler 22 heures sur 24 et sept jours sur sept. Le swiss made pousse les entreprises suisses à automatiser un maximum, pour maintenir des prix concurrentiels.»

La diversification du groupe RECO-MATIC dans le médical et l'aéronautique est passée par des investissements en recherche et développement (R&D). «Nous avons mis sur pied une cellule de R&D pour toute la partie consacrée à l'automatisation afin que nos clients n'aient qu'un seul interlocuteur autant pour la machine elle-même que pour le chargement automatique.»





Dossiers-clés



Photo: André Albrecht

L'usam s'engage en faveur de l'équivalence et de l'égalité de traitement des formations universitaires et professionnelles.

Formation professionnelle

Il est temps de passer des paroles aux actes

L'usam s'engage pour que les organisations du monde du travail soient prises au sérieux en tant que partenaires de la formation professionnelle.

Alors que le combat en vue d'améliorer le financement de la formation professionnelle supérieure avait débuté en 2016 avec succès, le Parlement a décidé de nouvelles coupes pour répondre au programme d'économies 2018–2020. Si l'usam a réussi à en exclure la formation professionnelle supérieure, les cantons auront en revanche à supporter le reste du fardeau de la formation professionnelle. Lorsque la Confédération économise, la charge est multipliée par trois pour les cantons. Le combat pour la reconnaissance de l'équivalence et de l'égalité de traitement des formations universitaires et professionnelles n'est donc pas terminé. Ce constat s'applique

aussi à la Conférence suisse des hautes écoles, où les intérêts de la formation professionnelle trouvent encore trop peu d'écho.

Le projet «Formation professionnelle 2030» lancé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) n'a pas donné satisfaction. L'usam a donc élaboré, avec ses organisations membres, un document de synthèse présentant sa position et dressant la liste des principales exigences auxquelles devra répondre, dans le cadre du partenariat, la politique de la formation professionnelle durant les prochaines années.

Au degré secondaire I, le recours aux profils d'exigences a progressé

dans les écoles et la préparation au choix professionnel a elle aussi gagné en importance. Il faut toutefois constater que, dans les agglomérations urbaines en particulier, la tendance à opter pour le gymnase ne diminue pas, même si l'on ne cesse de prétendre le contraire.

La phase pilote du projet AIC « Attestation individuelle de compétences », projet placé sous la direction de l'usam, se déroule bien dans les trois branches concernées. Pourtant, là également, l'usam ne cesse de devoir intervenir pour que les OrTra conservent leur autorité et que l'Etat se borne à assurer un cadre réglementaire favorable. Concernant le grand projet du SEFRI visant à promouvoir la maturité professionnelle en tant qu'alternative au gymnase, plusieurs modèles ont certes été mis en discussion,

mais les véritables innovations demandées par l'usam n'ont pas été prises en compte dans la consultation.

Le projet d'organiser à Bâle les Championnats du monde des métiers WorldSkills de 2021 a été, au dernier moment, balayé par le Conseil fédéral. Cependant, l'équipe suisse ayant gagné à Abu Dhabi le titre de vice-championne du monde en remportant 20 médailles (dont 11 d'or), soit le meilleur résultat de tous les temps, le Parlement a décidé de prendre l'initiative: une commission a déposé une motion chargeant le Conseil fédéral de prévoir l'organisation des WorldSkills de 2023 en Suisse. Le cas échéant – on le saura dès l'an prochain – ce serait une occasion idéale de faire découvrir à un large public international le système suisse de formation professionnelle.



Photo: Fotolia

Grâce au succès de l'équipe suisse aux WorldSkills d'Abu Dhabi, l'édition 2023 pourrait se tenir dans notre pays.

Réglementation : aucun répit

Deux problèmes ont marqué l'année 2017 : la Commission de la concurrence a durci sa pratique en matière de droit des cartels et le Conseil fédéral a voulu modifier le droit des SA. Au détriment des PME dans les deux cas.

Ce qui paraît purement technique a en fait une énorme portée. Les changements de pratique en matière de droit des cartels concernent potentiellement toutes les entreprises. Le durcissement du droit des SA signifie réglementation supplémentaire pour plus de 110 000 PME. Et si les mesures posent déjà de gros problèmes de coûts, leur efficacité est de plus fort douteuse.

Pratique hostile aux PME

Contre la volonté du Parlement, la Commission de la concurrence (Comco) et les tribunaux ont instauré des interdictions de cartels : les entreprises seront tenues de se disculper pour le moindre accroc au droit des cartels. Les autorités partent de l'hypothèse de l'infraction, à moins que l'entreprise puisse démontrer le caractère économique bénéfique de sa façon d'agir. Comment le fait une PME ? La question n'est pas purement rhétorique. Car si elle a durci sa pratique en matière de sanctions, la Comco n'a pas développé de pratique de disculpation. En outre, les autorités versent de plus en plus dans la logique du soupçon de collusion. Quand un groupe d'entreprises est dans le viseur de la Comco, ce n'est plus aux autorités d'apporter la preuve de l'infraction commise par l'une d'elles, mais aux entreprises de prouver qu'elles ne font pas partie du groupe incriminé. Et comme si ce double renversement du fardeau de la preuve n'était pas suffisant, la Comco dénonce avant même d'avoir établi s'il y a faute. Et lorsqu'une entreprise obtient gain de cause après des années de procédures, elle n'est pas indemnisée. L'usam s'est élevée contre ces injustices. La Comco doit cesser de

mettre en cause des entreprises avant même d'avoir établi leur culpabilité. Et lorsqu'une société obtient gain de cause, elle doit obtenir une indemnité. Une intervention parlementaire à ce sujet est en bonne voie d'être adoptée. Favorable à l'abrogation du renversement du fardeau de la preuve, l'usam préconise aussi le rétablissement de la justice dans chaque cas d'espèce.

Droit des SA pour les grandes entreprises

Le nombre de SA cotées en bourse est très faible. 3000 environ sont de grandes entreprises et le reste, plus de 110000, des PME. Voilà quelques années, la colère suscitée par les salaires des cadres de certains grands groupes s'était traduite par l'initiative Minder visant à renforcer les droits des actionnaires et à réduire les rémunérations excessives des dirigeants.

Initiants et citoyens pensaient que l'adoption de l'initiative déboucherait sur un cadre réglementaire pour les sociétés cotées en bourse. Mais le Conseil fédéral est en passe d'étendre les réglementations à toutes les PME constituées en SA. Et tant qu'à réglementer, il veut encore instaurer de fait un quota femmes-hommes.

L'économie aurait eu l'occasion de parler d'une seule voix et de rejeter le projet. Mais comme la révision du droit des SA leur apporte quelques simplifications, les grandes entreprises se sont inclinées devant le Conseil fédéral. Une fois de plus, on réglemente au profit des grands groupes et au détriment des PME. Outre son lobbying en faveur du renvoi du projet au Conseil fédéral, l'usam a déposé une centaine de propositions qui, toutes, n'avaient



Photo: Fotolia

A l'instar des années précédentes, l'usam a soumis de nombreuses propositions visant à prévenir l'introduction de nouvelles réglementations, sources de difficultés supplémentaires pour les PME.

qu'un seul but : ne pas compliquer la vie des PME par la réglementation. Peu probables dans le premier cas, les chances de succès sont bonnes dans le second.

Des succès sur la place financière

Sur bien d'autres projets, l'usam a obtenu des résultats favorables aux PME. Elle a réussi à réduire le monstre bureaucratique que constituait le projet de «loi sur les services financiers/loi sur les établissements

financiers» à un dispositif supportable pour les PME du secteur financier. Elle a aussi amené la Commission de gestion du Conseil des Etats à examiner de plus près l'activité de la Finma, qui réglemente de plus en plus de son propre chef.

La politique économique de la Suisse doit être axée sur les PME. C'est sa tâche permanente. Et même si c'est difficile, l'usam s'engage dans ce sens.

Exploiter les chances – éviter les dangers

En matière de politique énergétique et environnementale, il faut toujours trouver un équilibre entre les chances qu'offre la stratégie ambitionnée et les dangers que présente la surréglementation. L'économie suisse réussit à exploiter ces chances, mais l'Etat se montre prompt à légiférer. En 2017, les chances l'ont emporté, mais de justesse.

Le projet le plus important, dans le domaine de l'énergie, a été sans nul doute la révision de la loi sur l'énergie, première étape de la Stratégie énergétique 2050. L'usam s'est engagée en faveur du projet et le peuple suisse a suivi sa consigne. Avouons-le: la nouvelle loi sur l'énergie n'est pas ce que la Berne fédérale a fait de mieux. Mais ce n'est pas non plus le pire. En tout cas, comparée à l'ancienne, cette loi constitue un progrès.

Loi sur l'énergie – Oui

La nouvelle loi sur l'énergie limite la durée du mécanisme de subventionnement du système de rétribu-

tion du courant injecté à prix coûtant et lie les subventions à l'efficacité énergétique. Ce qui paraît d'emblée logique est pourtant une victoire que l'usam a obtenue de haute lutte. Les subventions selon l'ancienne loi ne sont ni limitées dans le temps ni liées à une prestation. La loi révisée offre une chance unique de mettre fin au subventionnement selon le principe de l'arrosoir.

Avec la nouvelle loi, les assainissements énergétiques des bâtiments et les constructions de remplacement sont, pour la première fois, traités de la même manière. Dans les deux cas, les investissements peuvent aussi être exonérés d'im-



Photo: Fotolia

La nouvelle loi sur l'énergie permet de quitter le monde des subventions pour entrer dans celui de l'innovation et de l'économie de marché.

21 mai 2017

STRATEGIE ENERGETIQUE **Oui**

pôts. Il s'agit là d'une importante prise de distance par rapport à une vision purement interventionniste. Pour assainir ou rénover le parc immobilier, la meilleure méthode est l'approche systémique, qui considère le bâtiment dans son cycle de vie, comme un système global. Or c'est précisément ce que les subventions selon l'ancienne loi incitaient à ne pas faire. La nouvelle loi sur l'énergie est une chance pour le parc immobilier suisse.

Loi sur l'approvisionnement en électricité – Non

Mais il y a bien sûr un bémol. Plusieurs entreprises du secteur énergétique avides de subventions trouvèrent un moyen d'arnaquer les PME hors logique du marché. La nouvelle loi sur l'énergie a aussi nécessité une modification de la loi sur l'approvisionnement en électricité. Les barons de l'électricité saisirent l'occasion pour s'assurer des subventions spéciales.

Le problème est que les gros consommateurs, à savoir les entreprises qui peuvent acheter de l'électricité sur le marché libre, sont exonérés. Seuls sont tenus de payer les clients captifs – la majorité des PME – et les ménages privés. C'est une fois de plus aux petits consommateurs de satisfaire la cupidité des

magnats de la branche. L'usam s'y est opposée d'entrée dans une intervention visant à donner à tous les consommateurs le libre choix de s'approvisionner sur le marché ou de rester captifs et donc de banquer la subvention.

Accord de Paris – Oui, mais...

En matière de politique climatique et environnementale, l'événement majeur a été l'accord de Paris. L'usam s'est engagée avec succès pour sa ratification par le Parlement. Elle estimait en outre que la nouvelle loi sur le CO₂ devait s'inspirer de la souplesse de cet accord; le Conseil fédéral, de son côté, voulait uniquement appliquer les clauses très strictes et les plus onéreuses pour l'économie suisse.

La révision de la loi sur le CO₂ a débuté en 2017 et durera certainement jusqu'à fin 2018. L'usam préconise en l'occurrence une législation souple, qui offre des chances aux entreprises suisses. Cela implique notamment de maintenir les programmes d'efficacité énergétique et de ne pas relever le plafond de la taxe sur le CO₂. Mais chaque entreprise doit, avant tout, pouvoir décider elle-même de la manière dont elle entend exploiter les chances qui se présentent.

L'aménagement du territoire retient son souffle

L'année 2017 a été rythmée par de nombreuses procédures de consultation en politique d'aménagement du territoire dont les bilans et rapports ne sont pas encore disponibles. L'usam suivra de près la suite des travaux et assumera son statut d'acteur important et critique dans les questions relatives à la mise en œuvre et au développement du droit de l'aménagement du territoire. Transversalement, l'usam continuera de se mobiliser pour une pesée systématique des intérêts et rejettera toute protection absolue des terres.

Projet de 2^e révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Une procédure de consultation sur un nouveau projet de révision a été ouverte en juin 2017. L'usam s'était clairement prononcée contre la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire afin de laisser le temps à la première révision d'être correctement mise en œuvre. Cela n'étant pas encore le cas, l'usam s'est prononcée, cette fois encore, contre une précipitation dans la démarche. Elle a aussi précisé que l'accent devrait être mis sur une simplification de la réglementation hors zones à bâtir ainsi que sur la prise en compte de la pesée des in-

térêts. Le projet présenté est inabouti, hâtif, manque de clarté et doit être remanié. La définition des zones agricoles spéciales ainsi que la méthode de planification et de compensation censée donner une plus grande marge de manœuvre aux cantons en matière de construction hors zones à bâtir, demandent à être précisées et approfondies. L'usam continuera à suivre de très près les prochaines étapes afin de pouvoir être impliquée dans la suite des travaux. Quant au thème initialement central de la protection des surfaces d'assolement, il a été dissocié de la nouvelle version du projet et traité séparément par un



Photo: Corinne Remund

Les investissements étrangers sont d'une importance cruciale pour l'ensemble de l'économie suisse.



L'usam s'oppose à une protection absolue du sol.

groupe d'experts. L'usam a maintenu la pression afin que la pesée des intérêts soit au centre des réflexions et s'est exprimée contre une protection absolue des sols.

Pas de durcissement de la Lex Koller

Un projet de durcissement de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger «Lex Koller» a été mis en consultation en mars 2017. L'usam a combattu avec véhémence ce projet de renforcement de la loi. Un cadre plus strict aux investissements étrangers nuirait à notre économie, notamment aux PME suisses, à l'hôtellerie et au tourisme. Les points que le Conseil fédéral demande de réviser peuvent être appliqués sans révision de la loi, par une simple modification d'ordonnance.

Une analyse des résultats de la consultation n'est pas encore disponible. Il s'agira de suivre attentivement les travaux à venir afin de garantir un climat favorable aux investissements étrangers, primordial pour la place économique suisse dans son ensemble.



Mobilité

Financement assuré de l'infrastructure routière

L'événement phare de l'année a été l'adoption du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération FORTA lors de la votation populaire du 12 février 2017.

Disposer d'infrastructures de transport performantes est un atout majeur pour la place économique suisse. La densité du trafic sollicite de plus en plus le réseau des routes nationales et accroît les exigences en matière d'infrastructure routière. Capital pour assurer le financement à long terme de la construction et de l'entretien du réseau, le FORTA a été accepté le 12 février 2017 par près de 62% des votants. Il vise à garantir le financement des routes nationales et les contributions fédérales aux projets d'infrastructure routière dans les agglomérations. Le projet prévoit cinq volets essentiels :

- création d'un fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération FORTA
- comblement du déficit de financement prévisible

- mise sur pied du programme de développement stratégique des routes nationales PRODES
- poursuite des projets d'agglomération
- arrêté relatif au réseau des routes nationales prévoyant la prise en charge d'environ 400km de routes cantonales par la Confédération.

Le FORTA permettra de financer à la fois les dépenses relatives aux routes nationales et les contributions fédérales aux projets d'agglomération, ce qui améliorera la fiabilité de la planification et de la réalisation ainsi que la transparence. Pour assurer l'entretien d'infrastructures performantes, il faudra non seulement maintenir la substance et achever le réseau, mais encore accroître la capacité d'absorption par des mesures d'extension ciblées.



Les exigences en matière d'infrastructure routière ont augmenté. L'usam s'engage pour son financement à long terme.

Ces mesures seront groupées dans le PRODES et réalisées par étapes. A cela s'ajoutent l'arrêté sur le réseau ainsi que les compléments de réseau « contournement de Morges » et « autoroute du Glattal », qui seront intégrés au réseau des routes nationales. Les modifications législatives sont entrées en vigueur le 1er janvier 2018.

Coup d'envoi du développement de l'infrastructure ferroviaire

En ouvrant la procédure de consultation, le Conseil fédéral a donné le coup d'envoi du développement de l'infrastructure ferroviaire 2030/2035. La demande en matière de transport de personnes et de fret par le rail allant augmenter, l'usam soutient l'étape d'aménagement 2035 s'élevant à 11,5 milliards de francs. Elle

s'est exprimée également sur la conception du trafic ferroviaire de fret, la stratégie d'utilisation du réseau des CFF, la partie du plan sectoriel concernant l'infrastructure routière, l'ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds et la révision de la formation à la conduite. Elle s'est opposée au projet de vignette électronique; pour le Conseil fédéral, un automobiliste qui roule souvent sur des tronçons et à des heures très fréquentés doit payer plus. La vignette électronique est un premier pas vers la tarification de la mobilité, ce que l'usam refuse. Elle est en revanche favorable au relèvement de l'examen de contrôle périodique effectué par un médecin-conseil de 70 à 75 ans pour les conducteurs âgés.



Après le rejet de la RIE III, il est important que le Projet fiscal 17 ne pénalise pas les PME.

Politique fiscale et financière

2017, une année marquée par le refus de la RIE III

L'année 2017 a été marquée par le net rejet de la RIE III. Le Projet fiscal 17 (PF17) qui lui fait suite ne doit pas pénaliser les PME. En matière de politique des finances publiques, la garantie du mécanisme du frein à l'endettement et la réduction des dépenses liées sont des priorités.

RIE III rejetée, le PF17 ne doit pas se faire aux dépens des PME

A l'instar de la RIE III, le PF17 reste une réforme complexe et conçue avant tout pour renforcer les conditions fiscales des sociétés au bénéfice d'un régime fiscal spécial. Par conséquent, les effets collatéraux des mesures fiscales et des mesures de contre-financement – à savoir l'augmentation de l'imposition partielle des dividendes et l'augmentation des allocations familiales – adoptées dans ce paquet dans le cadre du projet soumis à consultation ne devraient pas préjudicier les PME ni les entreprises familiales. Et pourtant, c'est exactement le cas. Le PF17 revient sur les acquis de la

RIE II en augmentant l'imposition partielle des dividendes tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. L'augmentation des allocations familiales pénalise aussi les PME et n'a rien à faire avec le PF17. Pour que le PF17 soit acceptable du point de vue des PME, il faut renoncer à ces mesures de contre-financement et veiller à maintenir un système fiscal simple et des taux fiscaux faibles comme l'a initié la RIE II dès 2009 pour les PME.

Baisse des taux de TVA

Le 24 septembre 2017, le peuple a rejeté le projet Prévoyance vieillesse 2020. La fin du financement additionnel de l'AI au 31 décembre 2017 entraîne une diminution des taux de

TVA dès le 1^{er} janvier 2018. Les entreprises n'ont eu que trois mois pour mettre en œuvre ces changements et adapter leurs logiciels informatiques.

Réforme de l'imposition du couple et de la famille

Le débat autour de l'élimination de l'inégalité de traitement entre couples mariés et concubins vivant dans la même situation financière reste d'actualité. Le projet de réforme du Conseil fédéral est toujours en suspens. En 2017, le Conseil fédéral a néanmoins soumis à consultation ses propositions d'amélioration de la prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers, propositions qui

permettent de réduire les effets pervers du système fiscal sur l'activité lucrative.

Finances publiques et coûts réglementaires

Vu la forte hausse des dépenses constatée ces dernières années, il s'agira de combattre toute tentative d'affaiblir le mécanisme du frein à l'endettement. Le Conseil fédéral a été chargé, par la voie d'une motion, de soumettre à l'Assemblée fédérale un ou plusieurs projets visant à réduire de 5 à 10% le montant des dépenses fortement liées de la Confédération. Cela devrait aussi permettre de mieux maîtriser le budget fédéral à moyen terme.



Photo: Fotolia

Le traitement fiscal du couple et de la famille doit faire l'objet d'améliorations.

Les citoyens stoppent l'extension de l'AVS

Après vingt ans de blocage des réformes, le financement de la prévoyance vieillesse devient toujours plus précaire. L'échec du projet de prévoyance vieillesse 2020 ouvre la voie à d'authentiques réformes.

Conseil national et Conseil des Etats ont jusqu'au bout âprement débattu de la réforme de la prévoyance vieillesse. A une infime majorité, le second a fini par imposer sa volonté de transformer le projet initial d'assainissement en un projet d'extension. Toutes les rentes AVS auraient ainsi dû être augmentées de 70 francs selon le principe de l'arrosoir.

Le souverain refuse le projet de prévoyance vieillesse 2020

Durant la campagne de vote, l'usam s'est engagée en première ligne contre cette réforme coûteuse et inéquitable. Les votants lui ont donné raison et ont rejeté tant la réforme

législative que l'arrêté financier. Pour la nouvelle mouture, l'usam demande deux projets séparés se limitant au strict minimum, l'un concernant l'AVS et l'autre la prévoyance professionnelle. L'âge de la retraite des femmes doit être relevé à 65 ans et le taux de conversion minimal abaissé de façon significative. Côté recettes, les taux de TVA et les cotisations aux caisses de retraite doivent être modérément ajustés. Ces mesures doivent assurer l'équilibre financier de la prévoyance vieillesse jusqu'au milieu des années 2020. Une réforme plus vaste, imposant un relèvement général de l'âge de la retraite, devra ensuite porter



Photo: Corinne Remund

Le résultat de la votation du 24 septembre 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse était très attendu.

Trahir les jeunes?

Punir les retraités?



NON
à la pseudo-réforme
de l'AVS

Injuste pour les jeunes et les retraités

L'usam s'est engagée en première ligne dans la campagne contre le projet de prévoyance vieillesse 2020 – avec succès.

ses premiers fruits. Ces exigences ont été acceptées, du moins en partie, par le Conseil fédéral, désormais résolu à faire avancer la réforme en deux volets distincts.

Vu l'augmentation constante des dépenses consacrées aux prestations complémentaires, le Conseil fédéral veut limiter strictement le retrait de capital LPP. L'usam s'est opposée d'entrée à cette mesure inadéquate. Le Conseil des Etats ayant déjà fait quelques concessions, une forte résistance se manifeste maintenant au sein de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national.

L'AI, construction mensongère au bord de l'effondrement

Dans le cadre de la révision 6b de l'AI, le conseiller fédéral Berset et la gauche ont réussi à faire front contre de nouvelles mesures d'économies: l'assainissement de l'assurance-invalidité était, selon eux, en bonne

voie et pouvait aboutir sans nécessiter de nouvelles coupes budgétaires. Mais voici que, peu avant l'échéance du financement additionnel de l'AI, on découvre qu'il n'en est rien. La dette de l'AI pourrait se remettre à grimper très vite. L'usam exige donc fermement que les mesures d'économies reportées soient inscrites dans le projet de réforme *Développement continu de l'assurance-invalidité*.

Dans le domaine de la santé, le conseiller fédéral Berset et ses projets de réforme étatiques suscitent toujours plus d'oppositions. Le Parlement a bloqué ses propositions de limitation des franchises à option et de remaniement des régions de primes. Conséquence de l'enlèvement des réformes: les primes d'assurance maladie poursuivent leur hausse effrénée.

Dossiers-clés



Photo: Corinne Remund

L'usam a présenté ses exigences en matière de droit du travail lors d'une conférence de presse tenue le 7 novembre 2017.

Politique du marché du travail

Obligation d'annoncer les emplois vacants et assouplissement du droit du travail

Trois événements ont marqué la politique du marché du travail de l'usam. L'initiative contre l'immigration de masse acceptée en 2014 entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018 avec annonce obligatoire des postes vacants. L'usam s'est opposée au durcissement de l'ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes. Elle a présenté des propositions concrètes visant à assouplir enfin le droit du travail.

Dès le 1^{er} juillet 2018, les catégories professionnelles affichant un taux de chômage de 8% au niveau suisse seront tenues d'annoncer leurs postes vacants. Cette limite passera à 5% en 2020. Un tiers des postes, soit quelque 200 000 emplois, tombent sous le coup de cette obligation liée à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. L'usam s'est toujours opposée à cette mesure qui entraînera une pléthore d'annonces et une charge administrative inutile pour les PME. Le délai de notification exclusif de cinq jours ouvrables, pour le service public de placement, avant que

l'employeur ne puisse lui-même mettre le poste au concours, est aussi trop long. Globalement, l'obligation d'annoncer les postes vacants engendrera d'énormes charges administratives supplémentaires et risque de prolonger les procédures d'embauche des entreprises. Seul l'avenir dira quels effets concrets en découleront pour les employeurs.

Ajournement de la révision de l'ordonnance sur les travaux dangereux pour les jeunes

La révision totale de cette ordonnance du DEFR, qui prévoit une ré-

glementation très détaillée, a suscité la forte opposition des secteurs de la construction et de la viande, mais aussi d'autres branches et de l'usam. Les conditions proposées ignorent les réalités de nombreuses branches. Si la révision a été provisoirement suspendue suite aux protestations des professionnels concernés, elle devrait toutefois donner lieu à une nouvelle ronde de consultations sur un projet que l'on espère allégé.

Assouplissement du marché du travail

La loi sur le travail, en vigueur depuis plus de 50 ans, est fortement inspirée de l'ère industrielle. Désuète à bien des égards, elle doit être modernisée et assouplie. Exigeant l'abolition des réglementations inutiles et obsolètes, l'usam a élaboré une série de propositions concrètes concernant les temps de travail et de repos, les pauses et la durée maximale des horaires de travail.

Large éventail de thèmes

La politique du marché du travail a été marquée par plusieurs consultations, dont une ayant trait au relèvement, dans l'ordonnance sur les travailleurs détachés, du nombre des contrôles relatifs aux mesures d'accompagnement (FlaM), qui passe de 27 000 actuellement à 35 000 par année. L'usam s'est opposée à cette augmentation, qui frappera d'abord les employeurs. De plus, elle va à l'encontre de la décision des partenaires sociaux qui ont adopté une stratégie de contrôle en fonction des risques. Les règlements de piquet ont été assouplis pour les vétérinaires. Les contingents de travailleurs spécialisés provenant d'Etats tiers font l'objet de nouveaux plafonds et l'intégration des travailleurs est simplifiée. La taxe spéciale perçue sur le revenu issu de l'exercice d'une activité lucrative est abolie. Ces trois projets mis en consultation ont été soutenus par l'usam.



Photo: André Albrecht

Pour l'usam, la révision de l'ordonnance sur les travaux dangereux pour les jeunes n'est pas réaliste.

Organisation





Huit consignes de vote

Réunie trois fois durant l'exercice, la Chambre suisse des arts et métiers a pris position sur huit objets soumis au verdict des citoyens.

Ses consignes de vote ont porté sur les objets suivants :

- « **Stratégie énergétique 2050** » : OUI (projet accepté en votation)
- « **Prévoyance vieillesse 2020** » : NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire « **Pour la sécurité alimentaire** » (Assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires) : NON (projet accepté en votation)
- Initiative populaire « **No Billag** » : OUI (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire « **Sortons de l'impasse!** » (Initiative RASA) : NON (initiative retirée)
- Initiative populaire « **Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque nationale** » (Initiative Monnaie pleine) : NON (votation 10 juin 2018)
- Initiative populaire « **pour des aliments équitables** » : NON
- « **Nouveau régime financier 2021** » : OUI (projet accepté en votation)



Photo: Corinne Remund

La Chambre suisse des arts et métiers s'est réunie trois fois pour adopter ses consignes de vote.



Photo: André Albrecht

Placées sous la conduite de Jean-François Rime, les séances du Comité directeur sont le cadre d'échanges intenses et animés.

Comité directeur

Composition stable

Après plusieurs changements en 2016, la composition du Comité directeur est restée la même en 2017.

L'organe dirigeant a siégé quatre fois durant l'exercice sous la conduite du conseiller national Jean-François Rime, président de l'usam.

Le Comité directeur s'est longuement penché sur le projet de prévoyance vieillesse 2020 – rejeté par le peuple, comme le recommandait l'usam – et sur les conséquences de l'échec de la RIE III: en l'occurrence, son objectif est de préserver les acquis de la RIE II tout en veillant à ce que les PME n'aient pas, dans le cadre de la nouvelle mouture *Projet fiscal 17*, à payer le prix d'une réforme qui reste nécessaire.

Parmi les thèmes importants débattus au Comité directeur ont, par ailleurs, figuré la stratégie de l'usam en matière de formation et son engagement visant à éviter que les PME,

gérées par des privés, ne soient soumises à la concurrence excessive d'entreprises proches de l'Etat. Enfin, le Comité directeur a examiné de manière approfondie l'initiative «No Billag».

Ensemble au service des PME

Depuis 134 ans, la *Schweizerische Gewerbezeitung sgz* et le *Journal des arts et métiers jam* demeurent les porte-voix des PME suisses. Publiés au rythme de 19 et 12 éditions par an, ils posent un regard critique sur la vie politique et économique suisse. Les tirages restent élevés: 107 655 exemplaires certifiés REMP pour la *sgz* et 34 642 pour le *jam* au 1er octobre 2017.

Le secrétariat a connu quelques changements de personnel: mi-2017, Luana Stucki a remplacé Céline Korner, démissionnaire, puis en automne Natalie Krummenacher a repris le poste de Leonie Ravani. Fin juin, après dix ans de précieuse et fidèle collaboration, Beatrice Kurt a quitté notre secrétariat pour prendre une retraite bien méritée. Le 1^{er} juillet 2017, Yannick Schaad, employé de commerce CFC profil E, est entré au service du secrétariat pour un stage d'une année.

Plus de 220 personnes ont participé à la 68e Conférence d'hiver de Klosters. Exposés et tables rondes sur le thème *PME et innovation – There's a way to do it better* ont rencontré un écho enthousiaste. La conférence a débuté par un exposé de l'entrepreneur hambourgeois Gerriet Danz intitulé *Utopie macht Umsatz* et s'est achevée, en compagnie de trois inventeurs, par un show de l'humoriste Gion Mathias Cavetty. Pour marquer l'événement, les 50es Journées romandes des arts et métiers se sont déroulées à Verbier, où elles ont réuni quelque 120 participants et proposé des exposés et débats captivants. Les deux rencontres organisées avec les Unions cantonales des arts et métiers ont été consacrées aux thèmes et campagnes politiques ainsi qu'à différentes questions suggérées par les cantons.

L'équipe de l'usam met toute son énergie au service des objectifs de l'organisation faitière des PME.





Photo: André Albrecht

Fonds de protection

Organisation d'entraide des arts et métiers

Le conseil d'administration du Fonds de protection des arts et métiers suisses a siégé deux fois en 2017. L'organisation d'entraide des arts et métiers a soutenu la campagne de vote contre le projet suivant :

- réforme Prévoyance vieillesse 2020

Organisation

Institutions PME







Photo: Corinne Remund

Organisée désormais en deux langues, synergy attire un public romand de plus en plus nombreux.

fondation
pme @ suisse

Fondation pour la diffusion
des connaissances d'entreprise

Succès pour synergy et helpy

L'une des principales activités de la Fondation PME Suisse est l'organisation de synergy, grand rendez-vous des PME suisses. Placée sous le thème de l'innovation et du risque, l'édition 2017 a réuni quelque 600 participants au Kursaal de Berne. Lancée le 1^{er} mai 2016 par la Fondation PME Suisse, la plateforme en ligne www.helpy.ch a connu un remarquable développement durant l'exercice. Dès le 1^{er} janvier 2018, 25 experts et plus de 100 partenaires seront interconnectés via la plateforme, qui met en réseau les PME suisses pour leur permettre d'échanger et de mieux exploiter leurs connaissances et leur savoir-faire. Au fil des ans, l'Union suisse des arts et métiers usam est devenue

le principal soutien organisationnel et financier de la Fondation PME Suisse, dont elle est l'une des quatre organisations fondatrices. Lors de sa séance du 7 juin 2017, le conseil de fondation a donc décidé de proposer à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations une modification faisant de l'usam le seul organe responsable de la fondation. Cette autorité fédérale ayant donné son aval, la modification interviendra en 2018.

www.stiftung-kmu.ch
www.synergy-schweiz.ch
www.helpy.ch



KMU Frauen Schweiz

Femmes PME Suisse

Donne PMI Svizzera

Le brevet de spécialiste en gestion de PME enfin en cours d'introduction

La Conférence des Femmes PME cantonales a tenu deux séances, dont une à l'occasion du 20e anniversaire des Femmes PME saint-galloises. D'autres anniversaires sont encore au programme, notamment celui marquant les 25 ans du réseau Femmes PME Suisse. Occasions d'échanges d'expériences entre les différents groupes cantonaux, ces séances ont eu pour thème l'obtention du diplôme de formation professionnelle supérieure reconnu au niveau fédéral. En ce qui concerne la procédure de validation des acquis, l'introduction du brevet de spécialiste en gestion de PME a eu plus de peine à se concrétiser que prévu. En Suisse alémanique, la validation est encore peu connue et aucun groupe n'a pu s'y constituer pour assumer le processus d'accompagnement. En Suisse roman-

de, en revanche, la validation fait son chemin, même dans la formation professionnelle supérieure: cinq femmes ont ainsi reçu leur brevet lors de la cérémonie de remise des diplômes. Le processus d'accompagnement fait l'objet d'un nouveau prospectus d'information, disponible en français et en allemand, qui, nous l'espérons, saura éveiller l'intérêt des femmes PME auxquelles il s'adresse. Ce processus est en outre décrit de manière détaillée sur le site www.skgu.ch, qui met aussi à disposition le test d'auto-évaluation. Le Centre suisse de compétence pour la validation des acquis en matière de gestion de PME (SKGU) est rattaché à l'Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM.

www.femmespmesuisse.ch

Sûre comme la Suisse

Grâce à l'évolution réjouissante des marchés boursiers, 2016 fut un excellent exercice financier pour la fondation collective proparis et ses adhérents, plus de 72 000 assurés actifs et plus de 11 000 bénéficiaires de rentes. La performance, de l'ordre de 5,65%, a été nettement supérieure à celles des années précédentes. Le taux de couverture a ainsi continué de s'améliorer, passant de 108,84% à 109,26%.

Le Conseil de fondation a connu en 2017 des changements importants. La présidence tournante est passée, pour les quatre prochaines années, des employeurs aux travailleurs: le vice-président Aldo Ferrari, représentant des travailleurs, a repris la fonction du président Hans-Ulrich Bigler, nouveau vice-président. Quatre sièges ont en outre été repourvus: les nouveaux élus au Conseil de fondation sont Bruna Campanello et Kaspar Bütikofer, tous deux du syndicat Unia, ainsi que Mario Fellner (VSSM) et Heinz Oertle (2roues Suisse), soit deux délégués syndicaux et deux représentants du patronat.

www.proparis.ch

Un exercice 2017 réussi

L'Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM a enregistré un très bon exercice. Chiffre d'affaires, bénéfices et nombre de participants sont restés constants. La collaboration avec les associations des arts et métiers s'est intensifiée et renforcée.

Les enseignants, l'organisation des cours et les moyens didactiques conçus spécialement pour les formations dispensées jouissent d'une bonne reconnaissance et le taux de réussite des participants est élevé.

Début 2017, l'IFCAM a élargi son offre à la formation continue des professionnels du secteur électrique. Le nouveau modèle d'enseignement high-voltage-learning® a suscité un grand enthousiasme: 55 participants ont commencé l'automne dernier une formation d'«électricien chef de projet avec brevet fédéral» ou de «technicien diplômé ES en électronique». L'IFCAM proposera en outre, dès l'automne 2018, une filière d'«installateur-électricien et expert en sécurité avec diplôme fédéral».

Notre service de conseil se réjouit de vous fournir de plus amples informations (tél. 044 515 72 27).

www.ifcam.ch



Organes et organisations membres

Comité directeur

Etat au 1^{er} janvier 2018

Présidence



Rime Jean-François
Président d'honneur de l'Industrie du bois Suisse, conseiller national Bulle

Vice-présidence



Büttiker Rolf
Président Schweizer Fleisch-Fachverband Wolfwil



Fournier Jean-René
Président de l'Union valaisanne des arts et métiers, conseiller aux Etats Sion

Membres



Berdoz André
Président de la Chambre vaudoise des arts et métiers Grandvaux



Flückiger-Bäni Sylvia
Präsidentin Lignum, Holzwirtschaft Schweiz und Vizepräsidentin Aargauischer Gewerbeverband, Nationalrätin Schöftland



Gubler Robert E.
Ehrenpräsident KMU- und Gewerbeverband Kanton Zürich Zürich



Lardi Gian-Luca
Zentralpräsident Schweizerischer Baumeisterverband Lugano



Lenz Toni
Präsident Berner KMU Langnau



Lustenberger Ruedi
Präsident SWISS LABEL und Ehrenpräsident Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten Romoos



Mark Olivier
Président de JardinSuisse Clarens



Platzer Casimir
Präsident GastroSuisse Kandersteg



Schneeberger Daniela
Zentralpräsidentin TREUHAND|SUISSE, Nationalrätin Thürnen



Senn Pierre Daniel
Vice-président de l'Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA Neuchâtel



Staub Georg
Präsident swissstaffing Dübendorf



Züllig Andreas
Präsident hotelleriesuisse Lenzerheide

Présidents et membres d'honneur

Etat auf 1^{er} janvier 2018

Présidents d'honneur

Engelberger Edi sen. seit 2010

Früh Hans Rudolf seit 2004

Membres d'honneur

Barde Michel depuis 2008

Bartlome Hansueli seit 1997

Beck Jürg seit 2010

Berger Antoine seit 2010

Bezzola Duri seit 2008

Bürgi Arthur seit 2008

Collé Daniel depuis 2008

Dillier Ruedi seit 2004

Donauer Josef seit 1997

Frei Xaver seit 1985

Käppeli Josef seit 2008

Margot Pierre-Daniel depuis 2004

Mettler Jan seit 2008

Repond Bernard depuis 2008

Romano Rodolphe depuis 2008

Scheidegger Rudolf seit 2008

Schlosser Alfred seit 2008

Slongo-Albrecht Marianne seit 2008

Spaltenstein Alfred seit 1988

Weibel Alois seit 2008

Wenger Jean depuis 2010

Widrig Hans Werner seit 2008

Zimmerli Hansjörg seit 2008

Chambre suisse des arts et métiers

Etat au 1^{er} janvier 2018

Représentants des Unions cantonales des arts et métiers

Bizzini Silvio

Delegato Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino

Brunner Hansjörg

Präsident Thurgauer Gewerbeverband, Nationalrat

Buchser Barbara

Ehemalige Präsidentin Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen

Coudray Jacques-Roland

Membre du Conseil de l'Union valaisanne des arts et métiers

De Haan John

Präsident Gewerbeverband Obwalden

Engelberger Edi jun.

Präsident Nidwaldner Gewerbeverband

Fisch Karl

Präsident Kantonal-Schwyzerischer Gewerbeverband

Hartmann Andreas

Präsident Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen

Kubli Josef

Präsident Gewerbeverband des Kantons Glarus

Manser Albert

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden

Matthey Blaise

Directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève

Meister Marianne

Präsidentin Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband

Morand Jacques

Président de la Chambre patronale du canton de Fribourg

Riat Patrick

Président de la Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien

Rohner René

Präsident Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden

Röthlisberger René

Präsident Wirtschaft Uri

Schädler Urs

Präsident Bündner Gewerbeverband

Scherrer Werner

Präsident KMU- und Gewerbeverband Kanton Zürich

Schmid Kurt

Präsident Aargauischer Gewerbeverband

Schneider Andreas

Präsident Wirtschaftskammer Baselland

Schweizer Marcel

Präsident Gewerbeverband Basel-Stadt

Staerke Roland

Präsident Gewerbeverband des Kantons Zug

Vonarburg Roland

Präsident Gewerbeverband Kanton Luzern

Wenger Jean

Vice-président de l'Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers

Représentants des associations professionnelles suisses

Groupe Construction

Bisig Walter

Präsident Genossenschaft Gebäudehülle Schweiz

Burkhalter Peter

Präsident swissbrick.ch, Verband Schweizerische Ziegelindustrie und Vorstandsmitglied Verein Green Building Schweiz

Freda Mario

Zentralpräsident Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer-Verband

Gasser Josias F.

Mitglied Verband des Schweizerischen Baumaterial-Handels

Glauser Martin

Delegierter des Vorstandes BodenSchweiz Verband Bodenbelagsfachgeschäfte

Huser Daniel

Zentralpräsident suissetec, Schweizerisch-Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband

Iten Thomas

Zentralpräsident Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten

Jungo Marius

Vizepräsident Fachverband der Schweizerischen Kies- und Betonindustrie

Kunz Hans

Zentralpräsident AM Suisse

Massonnet Philippe

Délégué de la Fédération romande de métiers du bâtiment

Rupli Hans

Zentralpräsident Holzbau Schweiz, Verband Schweizer Holzbau-Unternehmungen

Tschirky Michael

Zentralpräsident Verband Schweizerischer Elektro-Installationsfirmen

Groupe Production

Edelmann Peter

Präsident viscom, swiss print & communication association

Goethe Roland

Präsident SWISSMECHANIC Schweizerischer Verband mechanisch-technischer Betriebe

Morand Julien

Président de la Fédération suisse des spiritueux

Ponti Silvio

Präsident Swiss Plastics

Scherrer Werner

Delegierter Verband Schweizerischer
Messerschmied-Meister und verwandter
Berufsgruppen

Schlessinger Lionel

Präsident Verband der Schweizerischen
Lack- und Farbenindustrie

Tanner Florian

Präsident Verband Werbetechnik+Print

**Groupe Alimentation et
agriculture****Aschwanden Hans**

Präsident FROMARTE, Dachverband der
Schweizer Käsespezialisten

Hotz Silvan

Präsident Schweizerischer Bäcker-
Confiseurmeister-Verband

Hug Hans

Ehrenpräsident Schweizerischer
Rauhfuttermverband

Ryffel Beat

Präsident Schweizerischer Floristenverband

Zemp Markus

Präsident Schweizer Brauerei-Verband

Groupe Transport et énergie**Amstutz Adrian**

Zentralpräsident ASTAG, Schweizerischer
Nutzfahrzeugverband, Nationalrat

Emch Thomas

Verwaltungsratspräsident Schweizerische
Elektro-Einkaufs-Vereinigung eev
Genossenschaft

Faucherre Jean-Daniel

Vice-président de l'Association suisse
des transports routiers ASTAG

Späti Kurt

Zentralvorstandsmitglied Schweizerischer
Carrosserieverband

Wernli Urs

Zentralpräsident AGVS
Auto Gewerbe Verband Schweiz

Groupe Commerce**Bruggmann Peter**

Präsident ASMAS Sportfachhandel Schweiz

Gmür Alois

Zentralpräsident Verband Schweizerischer
Getränkegrossisten, Nationalrat

Kellenberger Thomas

Verbandsleitungsmitglied Verband
Schweizerischer Radio-, TV- und
Multimediafachhandel

Mächler Alex

Präsident imagingswiss – der Fotoverband

Mautz Marcel

Geschäftsführender Präsident
Schweizerischer Verband der
Lebensmittel-Detaillisten VELEDES

Nicklès Daniel

Vorstandsmitglied Verband Schweizer
Goldschmiede und Uhrenfachgeschäfte

Spiess Dieter

Ehrenpräsident schuhschweiz

Vifian Hannes

Präsident Verband Schweizer Möbelhandel
und -industrie möbelschweiz

Groupe Loisirs et tourisme**Lombardi Filippo**

Presidente Comunicazione Svizzera e presi-
dente onorario Associazione passeggeri aerei
della Svizzera, Consigliere agli Stati

Müller Leo

Rechtsanwalt und Notar, Nationalrat

Groupe Santé**Bangerter Martin**

Ehemaliger Zentralpräsident Schweizerischer
Drogistenverband

Burkard Peter Michael

Vicepresidente pharmaSuisse
Società Svizzera dei Farmacisti

Gysin Hans Rudolf

Ehrenpräsident Intergenerika und ehemaliger
Direktor Wirtschaftskammer Baselland

Meier Susan

Vizepräsidentin Schweizer Fachverband
für Kosmetik

Groupe Services**Egeli Raoul**

Präsident Schweizerischer Verband
Creditreform

Kohler Pierre

Président de SUISSEDIGITAL

Ojetti Damien

Président central de coiffureSUISSE

Papritz Christoph

Delegierter Verband Textilpflege Schweiz

Schwenninger Marc

Rechtskonsulent Kommunikation Schweiz

Suter Willi

Verwaltungsratspräsident Pistor Holding
Genossenschaft

**Groupe Promotion des arts
et métiers****Charmey Christiane**

Présidente de Femmes PME Suisse romande

Wicht Jean-Pierre

Ancien président du Cautionnement romand

Organes

Chambre suisse des arts et métiers

Membres désignés par le Comité directeur

Bischofberger Ivo

Ständerat

Dürr Andreas

Delegierter SVIT Schweiz, Schweizerischer
Verband der Immobilienwirtschaft

Feller Olivier

Directeur de la Chambre vaudoise
immobilière, conseiller national

Grüter Franz

Unternehmer, Nationalrat

Küng Eveline

Präsidentin Verband Schweizerischer
Inkassotreuhandinstitute

Netzer Marco

Vorstandsmitglied Vereinigung
Schweizerischer Assetmanagement- und
Vermögensverwaltungsbanken

Schilliger Peter

Ehrenpräsident suissetec, Schweizerisch-
Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband,
Nationalrat

Liste des organisations membres

Etat au 1^{er} janvier 2018

Unions cantonales des arts et métiers

Aargauischer Gewerbeverband AG
www.agv.ch

Berner KMU BE
www.bernerkmu.ch

Bündner Gewerbeverband GR
www.kgv-gr.ch

Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino TI
www.cc-ti.ch

Chambre vaudoise des arts et métiers VD
www.centrepatronal.ch

Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien JU
www.fer-arcju.ch

Fédération des Entreprises Romandes Genève GE
www.fer-ge.ch

Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden AR
www.gewerbear.ch

Gewerbeverband Basel-Stadt BS
www.gewerbe-basel.ch

Gewerbeverband des Kantons Glarus GL
www.glarnergewerbe.ch

Gewerbeverband des Kantons Zug ZG
www.zugergewerbe.ch

Gewerbeverband Kanton Luzern LU
www.gewerbeverband-lu.ch

Gewerbeverband Obwalden OW
www.gewerbeverband-ow.ch

Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden AI
www.kgv-ai.ch

Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen SH
www.gewerbe-sh.ch

Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen SG
www.gewerbesg.ch

Kantonal-Schwyzerischer Gewerbeverband SZ
www.ksgv.ch

Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband SO
www.kgv-so.ch

KMU- und Gewerbeverband Kanton Zürich ZH
www.kgv.ch

Nidwaldner Gewerbeverband NW
www.gewerbe-nw.ch

Thurgauer Gewerbeverband TG
www.tgv.ch

Union cantonale neuchâtelaise des arts et métiers NE
www.cnci.ch

Union Patronale du Canton de Fribourg FR
www.upcf.ch

Union valaisanne des arts et métiers VS
www.uvam-vs.ch

Wirtschaft Uri UR
www.wirtschaft-uri.ch

Wirtschaftskammer Baselland BL
www.kmu.org

Groupe Construction

AM Suisse
www.amsuisse.ch

Association des Fabricants de Clôtures Suisses
www.vsz-afcs.ch

Association des fournisseurs suisses de systèmes pour la protection contre le soleil et les intempéries
www.storen-vsr.ch

Association Green Building Suisse
www.greenbuilding.ch

Association suisse de la branche des portes
www.vst.ch

Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton
www.asgb.ch

Association suisse des carrières de roches dures
www.vsh-web.ch

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
www.asepp.ch

Association suisse des entreprises pour systèmes de plafonds et d'aménagements intérieurs
www.vsd.swiss

Association suisse des maîtres paveurs
www.pflaesterer.ch

Association Suisse des Marchands de Matériaux de Construction
www.asmmc.ch

Association Suisse du Carrelage
www.plattenverband.ch

Association Suisse du Commerce de l'Acier et de la Technique du Bâtiment
www.sshv.ch

cemsuisse, Association de l'industrie suisse du ciment
www.cemsuisse.ch

CITEC Suisse, Association pour la protection des eaux et la sécurité des citernes
www.citec-suisse.ch

Communauté d'intérêts de l'Industrie Suisse du Parquet
www.parkett-verband.ch

Coopérative Enveloppe des édifices Suisse
www.gh-schweiz.ch

Développement Suisse
www.developpement-suisse.ch

Fédération romande de métiers du bâtiment

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

feusuisse, Association des Poêliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée
www.feusuisse.ch

Liste des organisations membres

FRECEM, Fédération Romande des
Entreprises de Charpenterie, d'Ebénisterie
et de Menuiserie
www.frecem.ch

HG COMMERCIALE, Société Commerciale
de la Société Suisse des Entrepreneurs
www.hgc.ch

Holzbau Schweiz, Association suisse des
entreprises de construction en bois
www.holzbau-schweiz.ch

Industrie du bois Suisse, Association suisse
des scieries et de l'industrie du bois
www.holz-bois.ch

ISOLSUISSE, Association suisse des
maisons d'isolation
www.isolsuisse.ch

Lignum, Economie suisse du bois
www.lignum.ch

PAVIDENSA, Etanchéités
Revêtements Suisse
www.pavidensa.ch

Ramoneur Suisse
www.ramoneur.ch

Société des Entrepreneurs Suisses
en Echafaudages
www.sguv.ch

Société Suisse des Entrepreneurs
www.baumeister.ch

Société suisse des sculpteurs et marbriers
www.vsbs.ch

SolSuisse, Association suisse
des commerces spécialisés dans
les revêtements de sol
www.solsuisse.ch

suissetec, Association suisse et
liechtensteinoise de la technique du bâtiment
www.suissetec.ch

SVIT Suisse, Association suisse
de l'économie immobilière
www.svit.ch

swissbrick.ch, Association suisse
de l'industrie de la terre cuite
www.swissbrick.ch

Union suisse de la pierre naturelle
www.nvs.ch

Union Suisse des Installateurs-Electriciens
www.usie.ch

Union suisse des maîtres tourneurs
www.drechsler-verband.ch

Union suisse des professionnels
de l'immobilier
www.uspi.ch

Verband Schweizerischer Schreinermeister
und Möbelfabrikanten
www.vssm.ch

Groupe Production

Association de l'industrie graphique suisse
www.industrie-graphique.ch

Association des réalisateurs publicitaires
www.verband-werbetchnik-print.ch

Association suisse des armuriers et
négociants d'armes spécialisés
www.sbv-asa.ch

Association Suisse des Fabricants et
Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques
www.fea.ch

Association suisse des maîtres couteliers
et de branches annexes

Association suisse des maîtres tailleurs
www.schneidermeisterverband.ch

Association suisse des maîtres tonneliers

COPYPRINTSUISSE
www.copyprintsuisse.ch

Institut Suisse de l'Emballage
www.svi-verpackung.ch

interieursuisse, Association suisse des
maisons d'aménagement intérieur
www.interieursuisse.ch

Swiss Plastics
www.swiss-plastics.ch

SWISSMECHANIC, Association suisse
d'entreprises mécaniques et techniques
www.swissmechanic.ch

Union suisse de l'industrie des vernis et
peintures
www.vslf.ch

Union suisse des fabricants de timbres
www.stempelfabrikanten.ch

Union Suisse des Graveurs
www.graveurverband.ch

Union suisse des maîtres chaudronniers

Union suisse des métiers de la mode
www.smgv-usmm.ch

viscom, swiss print & communication
association
www.viscom.ch

VSS lubes, Association de l'industrie
suisse des lubrifiants
www.vss-lubes.ch

Groupe Alimentation et agriculture

Association suisse des brasseries
www.biere.swiss

Association suisse des
fabricants d'aliments fourragers
www.vsf-mills.ch

Association suisse des fabricants de cigares

Association suisse des fleuristes
www.florist.ch

Association suisse des laiteries moyennes

Association suisse des négociants en
fourrages

Association suisse des patrons
boulangers-confiseurs
www.swissbaker.ch

Association suisse du commerce de
céréales et matières fourragères
www.vsgf.ch

Association Suisse du Commerce des Vins
www.ascv-vsw.ch

CENTRAVO SA
www.centravo.ch

Fédération suisse des spiritueux
www.wineandspirit.ch

FROMARTE, Association faitière des
artisans suisses du fromage
www.fromarte.ch

Fruit-Union Suisse
www.swissfruit.ch

JardinSuisse, Association suisse des
entreprises horticoles
www.jardinsuisse.ch

Société coopérative suisse des fabricants
de fromage à pâte molle et mi-dure
www.cheese.ch

Société suisse des importateurs et
marchands de comestibles
www.casic.ch

Swiss Cigarette
www.swiss-cigarette.ch

SWISSCOFEL, Association Suisse
du Commerce Fruits, Légumes et
Pommes de terre
www.swisscofel.ch

Syndicat suisse des marchands de bétail
www.viehhandel-schweiz.ch

Union Professionnelle Suisse de la Viande
www.metzgerei.ch

Groupe Transport et énergie

2roues Suisse, Association de la branche
du commerce spécialisé des véhicules
deux-roues
www.2radschweiz.ch

AEROSUISSE, Fédération faitière de
l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
www.aerosuisse.ch

Association des exploitants de shops
de stations-service suisses
www.tankstellenshops.ch

Association du commerce automobile
indépendant suisse
www.vfas.ch

Association suisse d'achats électro
aae société coopérative
www.eev.ch

Association Suisse des Constructeurs Navals
www.bootbauer.ch

Association Suisse des Propriétaires de
Dragues et Chalands
www.lastschiffverband.ch

ASTAG, Association suisse des transports
routiers
www.astag.ch

auto-suisse, Association des importateurs
suisse d'automobiles
www.auto.swiss

Biofuels Schweiz, Verband der
Schweizerischen Biotreibstoffindustrie
www.biofuels-schweiz.org

caravaningsuisse, Union professionnelle
suisse de la caravane
www.caravaningsuisse.ch

ESA - Organisation d'achat de la
branche suisse de l'automobile et
des véhicules à moteur
www.esa.ch

Fédération des Carrossiers Romands
www.fcr.ch

FIGAS, Fiduciaire de la branche
automobile suisse SA
www.figas.ch

SAA Swiss Automotive Aftermarket
www.aftermarket.ch

Swiss Helicopter Association
www.sha-swiss.ch

Swissoil.ch
www.swissoil.ch

Union Suisse des Carrossiers
www.vsci.ch

UPSA, Union professionnelle suisse
de l'automobile
www.agvs-upsa.ch

Groupe Commerce

ASMAS Commerce de sport Suisse
www.sportbiz.ch

Association du Commerce d'Art de la Suisse
www.khvs.ch

Association Suisse de Vente à Distance
www.vsv-versandhandel.ch

Association suisse des
commissaires-priseurs
www.auktionatoren.ch

Association suisse des détaillants d'articles
de voyage et de maroquinerie
www.vsrld.ch

Association suisse des détaillants
en alimentation VELEDES
www.veledes.ch

Association suisse des distributeurs
de boissons
www.vsg-asdb.ch

Association Suisse des magasins spécialisés
en Horlogerie et Bijouterie
www.vsgu-ashb.ch

Association suisse des négociants
de kiosques
www.skiv.ch

Association Suisse des Négociants
en Philatélie
www.sbhv.ch

chaussuresuisse
www.schuhschweiz.ch

Liste des organisations membres

Communauté du commerce suisse
en tabacs
www.swiss-tobacco.ch

ElectronicPartner Suisse SA
www.electronicpartner.ch

imagingswiss – der Fotoverband
www.imagingswiss.ch

möbelschweiz, Association suisse
industrie et négoce du meuble
www.moebelschweiz.ch

SWISS LABEL, Société pour la promotion
des produits et services suisses
www.swisslabel.ch

Swissavant, Association économique
Artisanat et Ménage
www.swissavant.ch

SwissFur, Association professionnelle
suisse de la fourrure
www.swissfur.ch

Syndicat Suisse des Antiquaires &
Commerçants d'Art
www.vsak.org

textilsuisse
www.textilschweiz.ch

Union suisse des commerces spécialisés
en radio, télévision et multimédia
www.vsrts-usrts.ch

Union suisse des marchands de cuir

Union suisse des marchands forains
www.marktverband.ch

Union suisse des papeteries
www.papeterie.ch

Union suisse du commerce de lait,
beurre et fromage

Groupe Loisirs et tourisme

Association Suisse des Guides de Montagne
www.4000plus.ch

CafetierSuisse
www.cafetier.ch

Fédération Suisse des Casinos
www.switzerlandcasinos.ch

GastroSuisse, Fédération de l'hôtellerie
et de la restauration
www.gastrosuisse.ch

hotelleriesuisse, Société suisse des hôteliers
www.hotelleriesuisse.ch

Photomed, Association solariums suisses
www.photomed.ch

ProCinema, Association suisse des
exploitants et distributeurs de films
www.procinema.ch

Société romande des commerçants
itinérants

Swiss Catering Association, Association
faitière de restauration collective
www.swisscatering.ch

Swiss Outdoor Association
www.swissoutdoorassociation.ch

SWISSPLAY, Association suisse de la
branche des automates de jeux
www.swiss-play.ch

Groupe Santé

AKUSTIKA, Association suisse des
audioprothésistes
www.akustika.ch

ASEPIB, Association Suisse d'Esthéticiennes
Propriétaires d'Instituts de Beauté
www.asepib.ch

Association ARTISANA
www.artisana.ch

Association Pied & Chaussure
www.fussundschuh.ch

Association Spitex privée Suisse
www.spitexprivée.swiss

Association suisse des droguistes
www.drogistenverband.ch

Association suisse des médecins
indépendants travaillant en cliniques
privées et hôpitaux
www.sbv-asmi.ch

Association Suisse des Pharmacies
de Service Direct
www.vsva.ch

Association Suisse des Spécialistes
de l'Audition
www.verband-hoerakustik.ch

Association Suisse des Spécialités
Pharmaceutiques Grand Public
www.assgp.ch

Association suisse des techniciens
en orthopédie
www.svot.ch

Association Suisse du Commerce Dentaire
www.svdh.ch

Cliniques Privées Suisses
www.privatehospitals.ch

Fédération Suisse des Centres Fitness
et de Santé
www.sfgv.ch

Foederatio Medicarum Practicarum
www.fmp-net.ch

Groupe Mutuel Assurances
www.groupemutuel.ch

IG FBF, Interessengemeinschaft Fachbetriebe
für behindertengerechte Fahrzeugumbauten
www.igfbf.ch

Intergenerika
www.intergenerika.ch

OPTIQUESUISSE, Association d'optométrie
et d'optique
www.optiquesuisse.ch

pharmaSuisse, Société Suisse
des Pharmaciens
www.pharmasuisse.org

Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK
www.sfkinfo.ch

Swiss Dental Laboratories
www.vzls.ch

swiss safety, Association suisse
d'entreprises EPI
www.swiss-safety.ch

Groupe Services

adlatus Suisse, Réseau d'expérience
et de compétences
www.adlatus.ch

Allpura, Association des entreprises
suisse en nettoyage
www.allpura.ch

Association de Banques Suisses de Gestion
www.vav-abg.ch

Association des Banquiers Privés Suisses
www.swissprivatebankers.ch

Association des entreprises suisses
de services de sécurité
www.vssu.org

Association des industries créatives
de Suisse
www.kreativwirtschaft.ch

Association professionnelle des
détectives privés suisses
www.fspd.ch

Association PRS PET-Recycling Schweiz
www.petrecycling.ch

Association suisse de network marketing
www.svnm.ch

Association suisse des entreprises
d'entretien des textiles
www.textilpflege.ch

Association Suisse des Gérants de Fortune
www.vsv-asg.ch

Association Suisse des Sociétés de
Factoring
www.factoring-verband.ch

Association Suisse des Sociétés de Leasing
www.leasingverband.ch

Association Suisse des Sociétés Fiduciaires
de Recouvrement
www.inkassoverband.ch

Association Suisse pour la Formation
des Cadres
www.svf-asfc.ch

Association suisse pour les techniques
de l'environnement
www.svut.ch

Assurance des métiers Suisse
www.assurancedesmetiers.ch

BfB Société fiduciaire
www.bfb.ch

Bureau Suisse de Coordination pour
Feux d'artifice
www.feuerwerk-skf.ch

coiffureSUISSE, Association suisse
de la coiffure
www.coiffuresuisse.ch

Communication Suisse, Organisation faitière
de la communication commerciale
www.ks-cs.ch

Fédération Suisse des Ecoles Privées
www.swiss-schools.ch

FICAL Coopérative de financement
www.fical.ch

FIDUCIAIRE[SUISSE, Union Suisse
des Fiduciaires
www.treuhandsuisse.ch

Financement à la consommation Suisse
www.konsumfinanzierung.ch

Forum OAR, Forum suisse des organismes
d'autorégulation
www.forum-sro.ch

Gewerbe-Treuhand AG
www.gewerbe-treuhand.ch

greenSys AG
www.greensys.ch

KEP&Mail, Association des prestataires
privés de services postaux de Suisse
www.kepmail.ch

OBT SA
www.obt.ch

Pistor SA, Service de
boulangerie-pâtisserie-gastronomie
www.pistor.ch

Publicité Extérieure Suisse
www.aussenwerbung-schweiz.ch

SIBA, Association Suisse des Courtiers
en Assurances
www.siba.ch

SUISSEDIGITAL, Association des réseaux
de communication
www.suissedigital.ch

Swiss Payment Association

swissstaffing, Union suisse des services
de l'emploi
www.swissstaffing.ch

Union Suisse Creditreform
www.creditreform.ch

Verband Schweizerischer Handelsschulen
www.vsh-asec.ch

Groupe Promotion des arts et métiers

ASGA Pensionskasse
www.asga.ch

BG OST-SÜD, Bürgschaftsgenossenschaft
für KMU
www.bgost.ch

Caisse de compensation des arts
et métiers suisses
www.ak105.ch

Cautionnement romand
www.cautionnementromand.ch

CC Centre, Coopérative de Cautionnement
pour PME
www.bgm-ccc.ch

Liste des organisations membres

Chambre neuchâteloise du commerce
et de l'industrie
www.cnci.ch

Chambre valaisanne de commerce
et d'industrie
www.cci-valais.ch

IFCAM, Institut suisse pour la formation
des cadres d'entreprise
www.ifcam.ch

proparis, Prévoyance arts et métiers Suisse
www.proparis.ch

Société coopérative NEuchâtel
Interface PME
www.crcpme.ch



Le Journal des arts et métiers
en ligne et en kiosque

www.arts-et-metiers.ch



usam – Numéro 1 des PME suisses

Schweizerischer Gewerbeverband

Union suisse des arts et métiers

Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26, case postale, 3001 Berne · téléphone 031 380 14 14, fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch

www.sgv-usam.ch |  @gewerbeverband |  www.facebook.com/usamsgv